

Procès-verbal

Bureau Directeur du 8 novembre 2016

- Présents : DELPLANQUE Joël, BETTENFELD Jacques (audioconférence), FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, MYARO Nodjialem (audioconférence), VILLEPREUX Brigitte (visioconférence), SCARSI Claude.
- Assistent : BAUDE Pascal (visioconférence), PASCAL LAGARRIGE Sylvie (en audioconférence), JACQUET Michel, PRADIER Grégory.
- Excusés : BERNAT-SALLES Philippe, MOCKA-RENIER Jocelyne, PECQUEUX-ROLLAND Véronique, BANA Philippe.

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël, la séance est ouverte à 9 h 30 au siège de la FFHB à Gentilly (Raspail).

Les membres du Bureau Directeur adressent à Nodjialem MYARO leurs condoléances et leur soutien suite au décès récent de sa maman.

Le Bureau Directeur valide à l'unanimité le procès-verbal de sa séance du 14 octobre 2016.

Alain KOUBI synthétise la lecture du projet de convention avec KENEO pour l'organisation de l'Euro 2018. Le Bureau Directeur débat et convient de différer la signature de la convention pour y intégrer un risque maîtrisé et une masse salariale revue à la baisse par rapport à la proposition initiale.

Alain KOUBI fait l'analyse du fonctionnement existant de la LFH dans la perspective éventuelle d'une démarche vers davantage d'autonomie. Claude SCARSI donnent des éléments d'informations complémentaires, dont le Bureau Directeur débat, notamment à la lumière des orientations possible pour la nouvelle olympiade. Le Bureau Directeur reste dans un premier temps en attente des conclusions de l'audit réalisé par le CDES de Limoges dans le cadre des états généraux et des orientations qui seront débattues à l'occasion des échanges avec les acteurs du secteur professionnel.

Nodjialem MYARO souhaite attendre la nouvelle mandature pour que se dégage une volonté politique forte, les états généraux devant être une introduction, moyennant un accord entre les clubs au préalable. Le Bureau Directeur confirme qu'il est prêt à cette ouverture et attend le retour du comité de pilotage des états généraux pour connaître le rythme de mise en œuvre.

Alain JOURDAN et Grégory PRADIER font un point d'étape concernant l'organisation de l'assemblée générale de mars 2017 pour ce qui concerne la tenue des travaux et l'organisation du repas de gala du samedi 1^{er} avril.

A la demande d'Alain JOURDAN, le Bureau Directeur valide l'organisation de trois votes électroniques ouverts du 15 au 30 novembre 2016 sur les propositions d'une part de modifications de statuts et du règlement intérieur et d'autre part de mesure dérogatoire quant aux délais de dépôt des candidatures. La première modification fait suite à la publication du décret fixant le nouveau règlement disciplinaire type et prévoyant désormais qu'aucun membre d'un organe disciplinaire (commission de discipline nationale ou jury d'appel) ne peut être simultanément membre d'une instance dirigeante de la FFHB ou de la LNH, ou président d'une ligue ou d'un comité. Les présidents de la CND et du JA ne seront ainsi plus membres du Conseil d'Administration fédéral mais ils resteront désignés par cette instance sur proposition du Président. La seconde modification concerne la possibilité réglementaire, issue du même décret, de confier, après la phase de concertation habituelle, la compétence au Conseil d'Administration d'adopter le règlement disciplinaire. La mesure dérogatoire concerne enfin le raccourcissement à 4 semaines (au lieu de 6) du délai de dépôt des

candidatures aux élections fédérales pour les collèges des territoires métropolitains et ultramarins, compte tenu de la tenue des élections territoriales jusqu'en février 2017.

Claude SCARSI fait un compte rendu du dernier comité de pilotage de Central'Hand (qui aura lieu dorénavant tous les deux mois environ) sur les questions financières. Il présente un tableau de bord et les indicateurs qui seront dorénavant fournis tous les mois autour du 15. Il indique que les chiffres de la rentrée sont bons. Le Bureau Directeur débat de tous ces éléments et souhaite avoir un prochain point d'étape en février 2017.

Alain KOUBI présente les nouveaux impacts sur le budget 2017. Il indique les détails financiers concernant les stages et compétitions des équipes de France de Beach handball avec ceux du développement de la pratique. Jean-Pierre FEUILLAN fait part du projet d'un partenaire qui pourrait être intéressé par la tournée de Beach handball.

Alain KOUBI aborde ensuite les actions périphériques du Mondial 2017 et les budgets des différentes animations prévues.

Alain KOUBI et Claude SCARSI donnent enfin les éléments qui complètent le budget 2017 pour finaliser la présentation des différents postes et ils terminent par un point sur les primes de résultat des équipes de France féminine et masculine. Le Bureau Directeur échange sur toutes ces informations et perspectives.

Plus largement dans le cadre des questions fiscales, Alain KOUBI fait part du travail réalisé avec le cabinet FIDAL sur la sectorisation et la mise en place d'un secteur marchand au sein des ligues dans le cadre des matches délégués aux territoires par la Fédération. Alain KOUBI adressera, par l'intermédiaire du secrétariat général, un courrier aux ligues pour qu'elles puissent mettre en place cette sectorisation en précisant l'accompagnement fédéral prévu en conséquence. Claude SCARSI et Alain KOUBI se rendront disponibles pour aider les ligues en complément des délégations prévues par les services fiscaux départementaux susceptibles d'apporter des compléments sur cette préconisation.

Le Bureau Directeur valide la désignation au sein de la Commission des agents sportifs, du nouveau représentant titulaire de la LNH. Le comité directeur de la LNH a en effet, dans sa réunion du 2 novembre 2016, décidé de proposer M. Philippe BELLOIR (vice-président du club de Cesson) en remplacement de Vincent MOMPER (président de Sélestat, relégué en D2). La suppléante reste Anne-Laure MICHEL (salariée LNH, en charge des compétitions).

Le Bureau Directeur est appelé à valider, sur proposition de Claude PERRUCHET, la demande d'attribution de licence dirigeant à un jeune de -18 ans qui ne peut pas obtenir une licence joueur de manière temporaire ou définitive et ainsi lui permettre de participer aux activités de son club. Le Bureau Directeur valide à l'unanimité la demande de licence « dirigeant » au licencié mineur listé en annexe 1 au présent PV.

Le Bureau Directeur autorise les 3 joueurs et 2 joueuses du pôle Espoir de Martinique listés en annexe 2 à évoluer en compétition régionale « +16 ans » pour la saison 2016-2017, par dérogation aux dispositions des articles 36.2.5 et 36.2.6 des règlements généraux, après accord de la commission médicale régionale et sous réserve de présentation d'une autorisation parentale. La DTN avait préalablement rendu un avis favorable à cette dérogation permettant aux athlètes martiniquais concernés de bénéficier d'un niveau de pratique adapté à leur intérêt sportif de joueur de pôle.

Claude SCARSI fait un point d'étape sur les traités de fusion et plus largement sur la réforme territoriale.

Le Bureau Directeur se félicite des signatures des différents traités de fusion et tient à remercier tous les acteurs qui ont œuvré à l'atteinte de cet objectif. Joël DELPLANQUE tient particulièrement à remercier Claude SCARSI et Alain KOUBI pour le travail accompli sur ce dossier monté au départ avec Alain SMADJA.

Joël DELPLANQUE et le Bureau Directeur remercient également Sylvie BORROTTI et les membres de la CCA pour le travail effectué concernant l'accueil, pendant la réunion des arbitres et des délégués de l'IHF dans le cadre de la préparation du Mondial 2017, qui s'est déroulé fin octobre à Pontault-Combault.

Alain KOUBI résume au Bureau Directeur les discussions en cours concernant des représentants français candidats aux prochaines élections de l'EHF qui se dérouleront en fin de semaine prochaine lors du congrès de l'EHF.

Joël DELPLANQUE évoque la prochaine réunion commune des bureaux directeurs de la FFHB et de la LNH qui doit se dérouler le mercredi 13 décembre et qui se prolongera avec la visite de Monsieur WIEDERER qui sera, à ce moment-là, le nouveau Président de l'EHF et qui souhaite rencontrer les clubs français de LNH participant à la ligue des champions. Selon la disponibilité des représentants de l'EHF, il est évoqué la possibilité de prévoir un temps d'échanges sur la LFH, notamment avec l'invitation de représentants des clubs.

Joël DELPLANQUE informe le Bureau Directeur de l'accord passé avec l'IHF sur l'organisation des paris sportifs (en ligne et en points de vente) et la protection de l'intégrité des rencontres dans le cadre du Mondial 2017. Il explique par ailleurs qu'une nouvelle offre de billetterie va partir en direction des territoires au cours de la première quinzaine de décembre. Alain KOUBI, après validation du Bureau Directeur, précise que chaque président de commission peut proposer à ses membres une invitation en billet en catégorie 2 sauf pour le match d'ouverture et pour la finale.

Alain KOUBI précise les démarches entreprises en direction de la ligue de Guyane, à la demande de Joël DELPLANQUE.

Joël DELPLANQUE se félicite des 324 761 licenciés à date (+ 8% en traditionnel et +14% en non compétitive), même s'il déplore un nombre de clubs qui diminue. Cela nécessite d'apporter une attention particulière sur la situation géographique des « lieux de pratiques » qui doivent se maintenir ou se développer.

Joël DELPLANQUE fait un point d'étape sur le pacte de développement et le Bureau Directeur débat des perspectives qui restent à mettre en œuvre. Dans le cadre du budget 2017, le Bureau propose que les aides fédérales soient maintenues au même niveau que celles accordées en 2016, afin de permettre aux ligues d'élaborer leur budget prévisionnel 2017.

Le Bureau Directeur se réjouit de la belle manifestation organisée pour la pose de la première pierre de la Maison du Handball et remercie tous les acteurs qui ont contribué au succès de cette organisation.

Joël DELPLANQUE fait lecture au Bureau Directeur d'un courrier que lui a adressé Evelyne BECCIA pour donner d'amicales et agréables nouvelles. Le Bureau Directeur lui témoigne tous ses vœux et souhaite la retrouver rapidement autour d'évènements du handball français.

L'ordre du jour étant épuisé, Joël DELPLANQUE lève la séance à 12 h 30.



Joël DELPLANQUE,
Président



Alain JOURDAN,
Secrétaire général

ANNEXE 1

Demande ALSACE (Bas Rhin) :

ZEIGER

Maxime

12/02/2000

OBERNAY Cercle Aloysa

0167041

ANNEXE 2

L'article 36.2.5 des règlements généraux dispose que « *les joueuses de 15 et 16 ans et ainsi que les joueurs de 16 ans, inscrit(e)s sur les listes des pôles Espoirs peuvent être autorisé(e)s à évoluer en compétitions nationales et régionales « plus de 16 ans », après accord conjoint de la DTN et de la commission médicale nationale.* ». L'article 36.2.6 des règlements généraux dispose que « *les joueuses et les joueurs de 14 ans inscrit(e)s sur les listes espoirs peuvent être autorisés à évoluer en compétition nationales et régionales après accord conjoint de la DTN et de la commission médicale nationale moins de 18 ans* ».

Or, pour cette saison 2016-2017, trois joueurs de 15 ans et deux joueuses de 14 ans, inscrits au pôle Espoirs de Martinique, ne trouvent pas un niveau de jeu suffisant dans la catégorie « moins de 18 ans » au regard de leur aptitude évaluée par la responsable du pôle.

Il est donc proposé au Bureau Directeur d'autoriser ces trois joueurs et ces deux joueuses, par dérogation aux dispositions des articles 36.2.5 et 36.2.6 des règlements généraux et après accord de la commission médicale régionale, à évoluer en compétition régionale « plus de 16 ans » pour la saison 2016-2017.

La DTN est favorable à cette dérogation dans l'intérêt des athlètes martiniquais.

Cette dérogation est valable pour l'ensemble de la saison 2016-2017, y compris en cas de qualification d'un des trois clubs pour la finale des championnats nationaux N2 ou N3.

Il s'agit des joueurs suivants :

- Josué CHARTI, né le 12/02/2001, licence n° 2701023100358 (club Gauloise de Trinité)
- Drevy PASCHAL, né le 16/07/2001, licence n° 2701033100373 (club USC Citron)
- Julien ALERTE, né le 29/12/2001, licence n° 2701018100183 (club Etoile de Gondeau)
- Noa NORDIN, née le 06/11/2002 licence n° 2701038200479 (club TS Franciscain)
- Anne -Sophie PASCHAL, née le 04/03/2002 licence n° 2701031200401 (club SC Lamentinois)